

Lettre d'info

Contrat pour la Loire et ses annexes

In°5

Janvier 2025



ÉDITO

Le temps des grands travaux !

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

En 2024, malgré la remarquable mobilisation des maîtres d'ouvrages et de leurs entreprises, les débits de la Loire n'ont pas permis de réaliser la totalité des opérations prévues. Au cours de l'année écoulée, les travaux de remodelage prévus sur le secteur B, à l'amont et à l'aval d'Ancenis, n'ont pas pu être terminés et sont reprogrammés l'an prochain. Pour autant, les travaux des ouvrages connexes au futur seuil de Bellevue ont bien été engagés. L'aménagement tant attendu de cette zone de transition est lancé.

L'ambition portée par l'ensemble des partenaires du contrat pour la Loire (CLA) reste inchangée, à savoir rendre au fleuve un fonctionnement plus naturel en lien avec les enjeux de restauration de la ressource en eau et de la biodiversité.

En 2024, cet engagement s'est une nouvelle fois concrétisé avec le renouvellement du programme d'actions validant ainsi la réalisation de près de 40 M€ sur la période 2024-2026.

Le programme de restauration de la Loire peut également compter sur l'engagement des acteurs au plus près du terrain comme ces éleveurs ligériens, soutenus par les partenaires du contrat, qui se sont fédérés au sein d'une association pour permettre le développement du transport fluvial pour leurs animaux avec l'acquisition de deux bacs. Rejoints par des pêcheurs professionnels, les éleveurs pourront poursuivre l'élevage extensif sur les îles, sans dépendre des niveaux d'eau de la Loire. Le partage d'expériences, la solidarité entre ligériens et la sécurité sont au cœur de leurs préoccupations, et la pérennisation de leurs activités va contribuer à la préservation de nos paysages, de la biodiversité des îles et des bras secondaires.

C'est cette synergie entre les différents acteurs, cette complémentarité entre les actions et cette volonté commune d'avancer pour le fleuve que je souhaitais mettre en avant pour cette 5ème lettre d'information du Contrat pour la Loire et ses annexes de Montsoreau à Nantes.

Je vous souhaite bonne lecture.

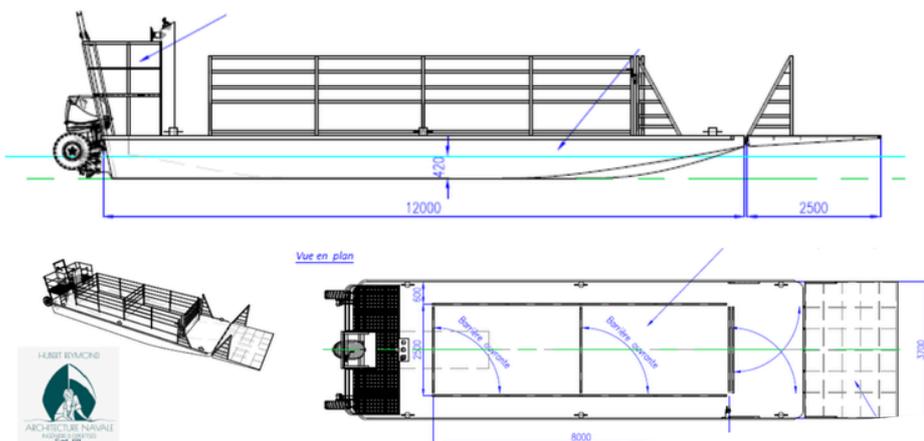


Cofinancé par l'Union européenne



Vue en élévation avec les garde-corps amovibles

© Hubert Reymond



Extraits des 1ers plans définis par l'architecte nautique

Deux bacs de Loire pour les îles

Grâce à une forte mobilisation des éleveurs et partenaires du contrat pour la Loire et ses annexes, l'association Bacs des îles de Loire lance la construction de deux bacs agricoles et va former 14 pilotes. Ce projet permet de sécuriser et de pérenniser les pratiques d'élevage extensif sur les îles.

Ce projet collectif aboutit grâce à l'engagement d'un grand nombre de partenaires, revenons sur sa genèse...

La Loire est riche d'une soixantaine d'îles en Pays de la Loire. Cette richesse tant paysagère qu'écologique repose sur la diversité des milieux naturels qu'elles accueillent. Ces îles sont aussi le lieu d'activités d'élevage indispensables au maintien des milieux ouverts que sont les prairies.

Le contexte et la problématique de l'accès aux îles est reconnu depuis longtemps

De tout temps, selon les étiages, des accès terrestres sur le sable, des gués, étaient utilisés pour accéder aux îles. La localisation de ces franchissements pouvait varier en s'adaptant à la dynamique hydrosédimentaire des bras. Depuis les années 70 voire 90, plusieurs accès pérennes ont été édifiés en travers des bras ce qui a contribué au blocage de la dynamique sédimentaire, à la déconnexion précoce et à l'homogénéisation des habitats présents en leur sein. Leur impact sur la migration des espèces apparaît aussi important.

Ces accès terrestres mis en place de manière "sauvage" au fil du

temps et sans autorisation ont aussi accompagné la mutation des pratiques agricoles sur les îles (cultures,...) en permettant en général des accès sur des périodes de mai/juin à novembre.

Le contrat pour la Loire et ses annexes visant la restauration hydromorphologique et écologique au niveau du lit et des bras, la problématique d'accès aux îles a été rapidement partagée.

Le bras de l'île Neuve Macrière, une priorité liée au programme de rééquilibrage

Issue des études stratégiques de 2009-2011, la restauration du bras de l'île Neuve Macrière prévoit entre autre la suppression de la chevette qui barre la totalité du bras à l'amont. Cet ouvrage servant d'accès à l'île, sa suppression et la remobilisation sédimentaire du secteur ne permettra plus le passage par voie terrestre même à l'étiage. La concertation menée par VNF avec les deux exploitants de l'île a conduit à l'émergence d'une solution : la mise en place d'un bac agricole.

Et pour les autres îles...

La problématique de l'accès aux îles étant commune à une grande partie des îles de Loire, le projet d'un bac collectif est inscrit au CLA dès 2021 et bénéficie la même année d'une première étude portée par le Conseil départemental de Loire Atlantique sur la faisabilité et le portage d'un tel projet. Six îles ont alors été diagnostiquées (Chambre d'agriculture).

En quelques mois, un projet collectif prend forme pour 13 îles de Mauges/Loire à Saint Sébastien/Loire

Relancé fin 2023, accompagné par VNF et le CEN, le projet se concrétise. L'association Bacs des îles de Loire est créée en mai 2024. Sa gouvernance en collégiale sera choisie. Un expert nautique, mandaté par VNF définit les caractéristiques du bac agricole. Après plusieurs rencontres, plusieurs options examinées, le choix est fait.

Deux bacs neufs pour mai/juin 2025 et 14 futurs pilotes

La construction de deux bacs dont l'un aura une double motorisation va permettre le transport fluvial des troupeaux et du matériel nécessaire à l'exploitation et la gestion des îles. Le plus puissant sécurisera les transports pour l'évacuation des îles lors des crues par exemple. Aujourd'hui, 15 éleveurs dont une éleveuse sont engagés. Ils ont été rejoints par 3 pêcheurs professionnels, et une formation collective préparatoire à l'obtention du permis de capacité nécessaire au pilotage des bacs est organisée pour 14 d'entre eux.

Cet investissement de 408 000 € est possible grâce soutien du Fonds vert pour la Stratégie biodiversité 2030 (60%) et du Conseil régional des Pays de la Loire (40%).

Pour le fonctionnement, les éleveurs et pêcheurs seront soutenus par les associations et collectivités conscientes de l'intérêt général de ce projet.

Pour plus d'information :
associationbacsdesilesdeloire@gmail.com



© Gaël Arnaud

Où en est le programme de rééquilibrage du lit de la Loire ?

Les tant attendus travaux du secteur de Bellevue ont commencé en juillet 2024. Aménagement de protections de berges, d'ouvrages hydrauliques sous-fluviaux, et démantèlement d'épis dans le bras de Thouaré. L'ouvrage principal, le duit submersible en enrochements, sera quant à lui aménagé en 2025.

Du côté du remodelage des épis de navigation entre Anetz et Oudon, les conditions hydrologiques n'ont pas été favorables aux travaux. Le chantier repris mi-août a été contraint de se replier après trois semaines de travaux, du fait des orages et fortes pluies du mois de septembre, qui ont engendré une crue. Ce chantier se poursuivra donc à l'été 2025.

La fouille archéologique de l'île Coton a quant à elle été menée comme prévu. En 2025, les archéologues reviendront de nouveau sur les grèves de Loire pour fouiller le site de l'île Mouchet.

Acquisition de zones humides

Le CEN des Pays de la Loire s'est rendu propriétaire, avec l'intervention de la SAFER, de 47 hectares sur les îles Kerguelen, Bernardeau-Boire Rousse.

Il a ainsi rejoint les partenaires, propriétaires et gestionnaires de ces îles (Département de Loire-Atlantique, WWF et LPO) avec l'ambition d'élaborer un plan de gestion commun pour préserver la biodiversité des îles et des bras secondaires et les paysages remarquables de la Vallée.

Cette action soutenue par le Fonds vert, s'inscrit dans le cadre du Contrat pour la Loire et ses annexes mais aussi de la stratégie foncière du Conservatoire et de Natura 2000 sur le site de la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes.

Au total, près de 200 ha de zones humides de la Vallée sont aujourd'hui propriété du CEN (ZH du Voinard, de l'île Bridon (Orée d'Anjou), prairie Bruneau (Champtocé/Loire - Mauges/Loire) et de l'île Meslet (Ingrandes-le Fresne/Loire).



© GIP Loire Estuaire

Vue du Ciel - île Kerguelen



© GIP Loire Estuaire

Fixation d'un boîtier GPS sur une bouée de navigation

Le suivi des processus hydrodynamiques s'accélère

Afin de comparer les conditions d'inversion des courants de marée entre une situation avant et après l'aménagement de l'ouvrage de Bellevue, 8 émetteurs GPS ont été implantés en octobre sur des bouées de navigation entre Nantes et Mauves-sur-Loire.

Le positionnement des bouées est enregistré toutes les 5 minutes au gré des marées, sur une première période de 6 mois en 2024-2025 pour disposer de couples marée/débits suffisamment variés.

Dans le secteur du Fresne-sur-Loire/Ingrandes, 3 campagnes de mesures des débits ont été réalisées en juin et août. Leur but était d'évaluer la répartition des écoulements entre le bras principal et le bas de Cul-de-Bœuf, à des débits compris entre 325 et 835 m3/s.

LA PAROLE À...



Mireille LOIRAT

Adjointe à la transition écologique, aux mobilités et à la démocratie locale
Ville d'Ancenis-Saint-Géréon

La protection de la Loire et de ses bassins versants est essentielle

Quel est votre attachement à la Loire ?

Ancenis-Saint-Géréon est une commune ligérienne au sens fort du terme, beaucoup d'habitants dont je suis ont une relation intime au fleuve. La Loire est présente dans nos paysages, elle est un élément essentiel de notre quotidien. On commente le niveau de l'eau, on observe la géographie mouvante des bancs de sable, on descend parfois sur les berges pour toucher l'eau... La sécheresse de 2022 a renforcé cette attention portée au fleuve, beaucoup d'habitants ont fait un lien direct entre le niveau d'étiage et le changement climatique. En tant qu'adjointe à la transition écologique, je considère que la bonne santé de nos bassins versants en amont du fleuve est un enjeu essentiel de notre engagement politique. Nous devons absolument protéger le grand cycle de l'eau.

Quelle est votre implication dans le Contrat pour la Loire et ses annexes (CLA) ?

La ville s'est engagée dès le 1er programme en faveur de la Loire et de ses annexes. En 2015, nous avons restauré le bras de l'île Delage (abaissement du gué et suppression d'une canalisation en travers du bras), en coordination avec VNF (gestion de la végétation). Avec les élus et les services de la commune, nous suivons l'ensemble du programme de rééquilibrage porté par VNF. J'y suis d'autant plus attentive que je suis administratrice du CEN des Pays de la Loire, co-animateur du contrat. Avec le remodelage des épis, le fleuve va gagner plus de liberté et acquérir une nouvelle dynamique fluviale, libéré des ouvrages qui corsetaient le chenal principal et le déconnectaient trop longtemps de ses bras. Dans ce cadre, nous avons accompagné la naissance de l'association Bacs des îles de Loire qui développe le transport fluvial des troupeaux sur les îles. L'association va sécuriser et pérenniser le pâturage extensif des prairies naturelles. Cette valorisation agricole contribue à la richesse paysagère et écologique de nos îles.

La richesse historique n'est pas en reste : les fouilles archéologiques menées au niveau de l'île aux Moines et de l'île Mouchet, ont passionné les ligériens que nous sommes !

Nouveau contrat 2024-2026

Afin de mettre en œuvre le programme d'actions visant le rééquilibrage morphologique du lit mineur de la Loire et le bon fonctionnement écologique des milieux qui lui sont associés, un second contrat pour la Loire et ses annexes co-porté par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la région Pays de la Loire a été signé pour une durée de trois ans.

Adossé à la stratégie de territoire et la feuille de route définie pour la période 2021-2026, ce contrat formalise les actions, les calendriers de réalisation, les coûts de chaque opération, leur plan de financement et les engagements des signataires, avec 11 maîtres d'ouvrages de Montsoreau à Nantes.

Le programme d'actions, validé par le comité de pilotage du contrat, le 24 novembre 2023 prévoit plusieurs opérations pour un montant total de 39,8 M€.

Les actions prévues sur les trois prochaines années sont :

- la poursuite des travaux de remodelage et suppression d'épis entre Anetz et Oudon, l'aménagement du seuil de fond au niveau de Bellevue, et les fouilles préalables aux travaux, sous la maîtrise de VNF ;
- L'acquisition foncière de zones humides : 46 ha par le CD44 et 60 ha par le CEN ;
- La restauration de la continuité écologique et des fonctionnalités des annexes fluviales : boire de Dampierre, boire Torse, rau du Voinard, bras de la Guesse, rau de la Grande Rivière, boire de Longue Mine, bras des Vinettes, boires de Drain ;
- L'acquisition de bacs par l'association Bacs des îles de Loire ;
- Le volet animation/communication assuré par le CEN Pays de la Loire et le GIP Loire Estuaire, avec VNF ;
- Le programme d'évaluation piloté par le GIP Loire Estuaire



EN CHIFFRES



39,8 M€

Montant contractualisé dans le cadre du nouveau contrat



1767 m3/s

de débit moyen en Loire au mois de mai 2024, soit le plus humide depuis 23 ans



8

GPS positionnés sur des bouées de navigation entre Nantes et Mauves-sur-Loire pour mesurer l'inversion de courant liée à la marée

LES RENCONTRES AU FIL DE L'EAU

CES DERNIERS MOIS

13 juin 2024 8 juillet 2024 9 septembre 2024 Octobre 2024

Comité de suivi du CLA

Réunion de concertation publique VNF des secteurs B (Anetz-Oudon) et C (secteur de Bellevue)

Comité de pilotage du CLA

Signature administrative du nouveau Contrat pour la Loire et ses Annexes 2024-2026

À VENIR

17 mars 2025 mars/avril 2025 juin 2025 juin/septembre 2025

Comité technique du CLA

Visite du chantier de construction des bacs de Loire

Comité de pilotage du CLA

&

Comité de suivi du CLA

Inauguration des bacs de Loire



Retrouvez toute l'actualité du Contrat pour la Loire et ses Annexes sur son nouveau site web

www.contrat-loire-annexes.org

Pour consulter toute l'information du programme de rééquilibrage, rendez-vous sur le site

www.reequilibrage-loire.vnf.fr